



Amiens, le 19 janvier 2016

Nos réf. : HL / AS

Objet : "Challenge de la commune la plus sportive de Picardie 2016"

Dossier suivi par Hubert LOUVET

Madame, Monsieur le Maire,

Le Comité régional olympique et sportif de Picardie, en partenariat avec le Conseil régional et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, organise la cinquième édition du "**Challenge de la commune la plus sportive de Picardie**".

Afin de permettre à l'ensemble des communes de la région de pouvoir concourir, avec le maximum de chances, nous avons ouvert ce trophée à quatre catégories :

- ↳ **moins de 3 500 habitants**
- ↳ **de 3 501 à 5 000 habitants**
- ↳ **de 5 001 à 10 000 habitants**
- ↳ **de 10 001 à 30 000 habitants**

Toutefois, si un nombre suffisamment important de communes **de moins de 1 500 habitants** déposaient des dossiers, il serait alors constitué une nouvelle catégorie.

Les deux dernières catégories (entre 5 001 et 30 000 habitants) représentant 36 communes, l'organisation se réserve la possibilité de les fusionner si le nombre de candidatures n'est pas suffisant.

Cette opération a été initiée en 2006 avec l'objectif de **mettre en valeur, d'honorer et de récompenser les collectivités locales qui soutiennent le sport, sous toutes ses formes**. Nous espérons que vous aurez le désir de participer à ce challenge qui récompensera les efforts d'une commune dans les domaines du sport, tant au niveau du sport pour tous (publics éloignés de la pratique sportive, pratique féminine, personnes en situation de handicap) que de l'élite et également la stratégie et la cohérence de la politique sportive au service des sportifs (prise en compte de l'intercommunalité). L'aspect développement durable sera également pris en considération.



Vous trouverez, en annexe, le règlement dudit challenge avec un dossier de candidature. Celui-ci est également téléchargeable sur le site Internet du CROS : <http://picardie.franceolympique.com>.

Au-delà d'une distinction régionale, le challenge vous permettra, d'une part, de mener un « diagnostic partagé » du projet sportif de votre commune, d'autre part, de bénéficier d'échanges privilégiés avec trois partenaires importants du monde du sport sur votre quotidien, vos projets, vos besoins... et enfin, au regard de notre expérience, de faire évoluer certaines pratiques pour continuer à répondre aux attentes de vos concitoyens.

Nous vous invitons à participer à ce challenge en nous adressant votre courrier et le dossier complété pour le :

Jeudi 31 mars 2016

Nous restons à votre disposition pour vous renseigner et nous espérons avoir l'honneur de vous compter prochainement parmi nos participants,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués et sportifs les meilleurs.

Le Président
Claude FAUQUET

